

BAC 2025

Peines de prison pour fraude et fuite des réponses

• Troisième journée des épreuves
Évanouissements et protestations
lors de l'épreuve de philosophie

P3



LES DÉPUTÉS INTERPELLENT LA MINISTRE DU TOURISME

“La gratuité des plages est un mythe”

P3

ALORS QU'ILS ATTENDAIENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

**51 Palestiniens tombent
en martyres à Khan Younès**

P11

Face aux agressions sionistes

**L'Iran déterminé à poursuivre
sans relâche sa riposte**

P11

AAPI

Le groupe pharmaceutique jordanien Hikma discute de ses projets en Algérie

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu une délégation du groupe pharmaceutique jordanien Hikma pour discuter de ses projets en Algérie, a indiqué un communiqué de cette Agence. La délégation jordanienne, reçue lundi, comprenait le directeur des affaires publiques du groupe, Salah Mawajdeh, le directeur des opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Tareq Darwazah, le vice-président de la région Afrique du Nord, Eyad Abuawad, et le directeur général de la filiale du groupe en Algérie, Abdelkrim Kabeche.

La rencontre a permis de passer en revue les activités du groupe jordanien, qui est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de médicaments génériques, et de discuter des nouveaux projets du groupe en Algérie. Le premier projet, inauguré hier, comprend une unité de production de produits pharmaceutiques injectables (ampoules et flacons stériles), d'une capacité de production de 54 millions d'unités par an, ce qui portera à cinq le nombre d'usines Hikma en Algérie, selon la même source.

La rencontre a également porté sur le projet de réhabilitation et d'extension de l'unité de production d'anticancéreux, pour atteindre une capacité de production de plus de 565 millions de boîtes par an (gélules et comprimés), ajoute le communiqué. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a salué les projets du groupe Hikma en Algérie, l'invitant à étendre ses investissements en lançant de nouveaux projets pharmaceutiques, notamment dans les pôles industriels dédiés à ce type d'industries, selon la même source. Il a, dans ce cadre, rappelé l'orientation de l'Etat algérien vers le renforcement de la production pharmaceutique, quantitativement et qualitativement, à travers l'encouragement de l'investissement dans ce secteur vital et la réduction de la dépendance aux importations, a conclu le communiqué.

R.N

APPEL À CONCURRENCE ALGERIA BID ROUND 2024

Six licences d'exploitations accordées

Les sept offres soumises concernent cinq zones sur les six proposées dans l'appel à concurrence. Il s'agit d'"Ahara" (wilaya d'Illizi), de "Reggane 2" (wilaya d'Adrar), de "Zerafa 2" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), de "Toual" (wilayas d'Ouargla et Illizi) et de "Guern EL Guessa" (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun).

Les résultats préliminaires de l'appel à concurrence Algeria Bid Round 2024, lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) pour l'investissement dans le secteur des hydrocarbures, ont été annoncés, hier à Alger, et des compagnies de différentes nationalités ayant ainsi remporté des licences d'exploration dans cinq zones dans les wilayas du sud. Présidées par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, l'ouverture des plis et l'évaluation des offres se sont déroulées en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Mourad Beldjehem, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que des représentants des entreprises soumissionnaires.

Les sept offres soumises concernent cinq zones sur les six proposées dans l'appel à concurrence. Il s'agit d'"Ahara" (wilaya d'Illizi), de "Reggane 2" (wilaya d'Adrar), de "Zerafa 2" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), de "Guern EL Guessa" (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun). La zone d'exploration d'"EL M'zaid El Kebir" n'a, quant à elle, reçu aucune offre.

Ainsi, le groupement des sociétés Zangas (Autriche) et Filada (Suisse) a remporté la licence d'exploration dans la zone "Toual 2" dont il était le seul soumissionnaire, tandis que la licence d'exploration dans la zone "Guern EL Guessa" a été attribuée à la compagnie chinoise Sinopec, qui était également la seule soumissionnaire. Pour la zone "Reggane 2", la licence d'exploration a été attribuée, selon les résultats



préliminaires, au groupement des sociétés ENI (Italie) et PTTEP (Thaïlande), qui était le seul soumissionnaire. Le groupement des sociétés Qatar Energy et TotalEnergies a, lui, remporté la licence d'exploration dans la zone "Ahara". Il était le seul à avoir manifesté de l'intérêt pour cette zone. Pour la zone "Zerafa 2", après évaluation des offres soumises par la société chinoise ZPEC, le groupement ENI et Equinor (Norvège) et TotalEnergies, la licence d'exploration a été attribuée à ENI. A cette occasion, M. Beldjehem a précisé que la signature des contrats interviendra au plus tard le 30 juillet, en fonction de l'avancement des procédures et des négociations entre les sociétés retenues et Sonatrach.

L'Algeria Bid Round 2024, premier appel pour l'investissement dans le secteur des hydrocarbures depuis 2014, a été lancé en octobre der-

nière, à l'occasion de l'ouverture de la 12e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée "NAPEC 2024" à Oran. Les compagnies participantes sont de diverses nationalités. Elles y participent après avoir eu accès aux sessions des Data rooms (un espace de présentation de données techniques mises à la disposition des investisseurs autorisés à y accéder en vue de faire une offre d'acquisition de périmètre). Les six zones d'exploration proposées sont "EL M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El-Meniaa, "Ahara" (wilaya d'Illizi), "Reggane" (wilaya d'Adrar), "Zerafa" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), "Toual" (wilayas d'Ouargla et Illizi) et "Guern EL Guessa" (wilayas de Bechar, Beni Abbès, El Bayadh et Timimoun).

Ali.C

LES DÉPUTÉS INTERPELLENT LA MINISTRE DU TOURISME

« La gratuité des plages est un mythe »

Lors du débat parlementaire sur le projet de loi encadrant les modalités d'octroi de concessions pour l'exploitation des plages, plusieurs députés ont vivement critiqué la situation actuelle, qualifiée de chaotique. Ils ont dénoncé l'emprise des « mafias des plages » qui imposent aux citoyens des redevances illégales, faisant de la promesse de gratuité un simple slogan sans application réelle. Le député Ryad Hennachi a dénoncé des pratiques répandues : des citoyens contraints de payer jusqu'à 2 000 dinars par jour pour accéder à des plages prétendument gratuites, incluant des frais pour l'entrée, la location de tentes et le stationnement. Il a également pointé du doigt la médiocrité des services touristiques, dont les tarifs élevés poussent de nombreuses familles à passer leurs vacances à l'étranger.

Ali Rebih (FLN) a, de son côté, souligné l'absence de gestion et l'anarchie qui règne dans les 463 plages autorisées du pays, évoquant même des cas de menaces physiques à l'encontre des vacanciers par des exploitants illégaux. Certains utiliseraient chevaux et chiens pour intimider les visiteurs, rendant l'accès aux plages difficile et dangereux. Mohamed Touil (RND) a remis en question l'efficacité des investissements étatiques dans le secteur touristique côtier, évoquant le paradoxe de communes côtières toujours pauvres malgré l'affluence estivale. Il a demandé des comptes sur l'utilisation des fonds publics alloués aux projets de concession.

Le député Halim Bencherif a révélé une affaire grave à Oran : l'effondrement d'une route à Ain El Turck, causé selon lui par un projet touristique ap-

prouvé illégalement sans l'aval du ministère. Il a présenté un document officiel attestant de l'irrégularité de la procédure. Face à ces critiques, le ministre du Tourisme, Horia Meddahi, a défendu les nouvelles mesures du projet de loi. Celui-ci vise à professionnaliser l'exploitation des plages, en imposant des qualifications aux concessionnaires et en exigeant des plans d'aménagement pour chaque site balnéaire. La gratuité des plages reste, selon elle, un droit fondamental, que le texte entend garantir tout en favorisant un développement touristique durable et encadré. Elle a également annoncé une simplification des procédures d'attribution, qui relèveront désormais du wali, tout en maintenant des critères stricts de compétence pour les opérateurs.

Ma.B

INTÉGRATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le décret exécutif au journal officiel

Le dernier numéro du Journal officiel a publié le décret exécutif fixant les conditions d'intégration des enseignants contractuels exerçant dans les établissements publics d'enseignement. Une décision longtemps attendue par des milliers de contractuels souhaitant régulariser leur situation professionnelle. Selon le texte, seront intégrés les enseignants contractuels remplissant les conditions d'accès à la fonction publique et titulaires des spécialités prévues par la réglementation en vigueur, à condition qu'ils soient en poste à la date du 23 mars 2025. Sont également concernés par l'intégration, les enseignants contractuels qui occupent légalement des postes budgétaires vacants de manière définitive et qui

exercent effectivement dans des grades correspondant aux diplômes sur la base desquels ils ont été recrutés. Ces enseignants seront intégrés en qualité de stagiaires, avant d'être titularisés conformément aux procédures administratives en vigueur. Les dispositions relatives à l'intégration des enseignants contractuels prennent effet à compter du 23 mars 2025. Les modalités d'application du décret seront définies par une instruction conjointe du ministre des Finances, du ministre de l'Éducation nationale et de l'autorité chargée de la fonction publique.

Le décret précise que l'intégration concerne les enseignants ayant été recrutés légalement sur des postes vacants, et exerçant eff-

ectivement dans des grades compatibles avec leurs diplômes universitaires. Ces derniers seront d'abord intégrés en tant que stagiaires, avant leur titularisation ultérieure, conformément aux règles en vigueur. La publication de ce décret a suscité un large soulagement parmi les enseignants contractuels, qui l'ont qualifiée de « pas positif » vers une régularisation définitive de leur situation, jusque-là jugée précaire et instable. Toutefois, certaines organisations syndicales appellent encore à élargir l'opération pour inclure les cas antérieurs à la date du 23 mars 2025.

Selon plusieurs syndicats du secteur de l'éducation, cette mesure va renforcer la stabilité professionnelle, améliorer les condi-

tions de travail des enseignants et, par ricochet, relever la qualité de l'enseignement et les performances des établissements scolaires. Cette décision fait suite à l'approbation par le président de la République de l'intégration de 82 410 enseignants contractuels dans les différents niveaux d'enseignement, réaffirmant ainsi ses engagements envers la famille éducative et marquant sa reconnaissance envers les enseignants pour leur rôle fondamental dans l'éducation et la formation des générations.

Elle vient s'ajouter à une première vague d'intégration qui avait concerné 62 000 enseignants, portant ainsi le total à 144 410 enseignants intégrés dans tous les cycles.

Amel. B

BAC 2025

Peines de prison pour fraude et fuite des réponses

Les tribunaux d'Annaba, El-Oued, M'sila et Chlef ont prononcé, lundi, des peines de prison et des amendes contre plusieurs individus impliqués dans des affaires de fraude au baccalauréat et de fuite de réponses des épreuves sur les réseaux sociaux.

Le procureur de la République près le tribunal d'Annaba a indiqué, dans un communiqué, que "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les délits portant atteinte à l'intégrité des examens, plusieurs individus ont été arrêtés pour avoir fuité les réponses des épreuves du baccalauréat".

"Lors de la comparution des individus en question devant le parquet du tribunal d'Annaba, en date du 16 juin 2025, les accusés (B.R), (B.R), (D.N) et (Ch.Y) ont été déférés devant le tribunal pour délit de fuite de réponses des épreuves d'examens officiels en recourant aux moyens de communication à distance, ainsi que de l'accusée (A.Y), déférée pour délit de participation, conformément à la procédure de comparution immédiate", ajoute la même source.

Lors de la comparution des mis en cause devant le tribunal, "le procès a été ajourné à l'audience du 22 juin 2025, avec le placement de quatre accusés en détention provisoire et la mise sous contrôle judiciaire de l'accusée", selon le communiqué.

Par ailleurs, un communiqué du procureur de la République près le tribunal d'El-Oued a précisé que "dans le cadre de la sécurisation des épreuves du baccalauréat, session juin 2025, l'accusée (B.M) a été arrêtée le 15 juin 2025, soupçonnée d'avoir publié les réponses de l'épreuve de la langue arabe du baccalauréat sur les réseaux sociaux". "En date du 16 juin 2025, la mise en cause a été déférée devant le parquet de la République, et poursuivie conformément aux procédures de comparution immédiate.

A l'issue du procès, le tribunal a prononcé une peine de 18 mois de prison, dont six mois avec sursis assortie d'une amende de 100.000 DA, avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante", indique le parquet. "L'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter le reste des suspects impliqués dans la diffusion du sujet via les réseaux sociaux", selon la même source.

De son côté, le parquet de la République près le tribunal de M'sila a informé l'opinion publique, que "dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité des épreuves du Bac, session juin 2025, il a été procédé, en date du 16 juin 2025, à l'enregistrement d'un cas de fraude et de diffusion du sujet de l'épreuve des mathématiques, ainsi qu'à l'arrestation des



deux mis en cause". "Après avoir déferé les deux suspects répondant aux initiales de "B.A" et de sa sœur répondant aux initiales de (B.S), devant le parquet de la République près le tribunal de M'sila, le même jour, ils ont été poursuivis pour délit de diffusion du sujet de l'épreuve finale du Baccalauréat, via des moyens de communication à distance, puis ils ont été déférés devant la chambre correctionnelle, conformément aux procédures de comparution immédiate".

"Après leur comparution, les deux accusés ont été condamnés à une peine d'un (1) an de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA pour chacun, avec émission d'un mandat de dépôt à l'encontre de l'accusé répondant aux initiales (B.A), séance tenante", précise le communiqué.

Dans le même contexte, un communiqué de la Cour de justice de Chlef, a fait état, en date du 16 juin 2025, "de lancement de poursuites à l'encontre des dénommés (L.H.) et (L.W.), conformément aux procédures de comparution immédiate, pour délit de diffusion de sujets des examens du Baccalauréat, au moyen d'un système de traitement automatisé de données, ainsi que pour délit de tentative de fuite de sujets et de réponses des épreuves du bac en utilisant des moyens de communication à distance, faits énoncés et punis par les articles 253 bis 6, alinéa 01, 253 bis 07 alinéas 03-04 et 31 du Code pénal". "A l'issue du procès et après délibérations, les deux accusées ont été reconnues coupables et condamnées chacune à dix-huit mois de prison ferme et à une amende de 100.000 DA dinars, avec émission d'un mandat de dépôt à leur encontre, séance tenante, et confiscation des saisies".

Il convient de rappeler que le Code pénal prévoit des peines sévères à l'encontre de quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité des examens et des concours, pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison, si les faits entraînent l'annulation totale ou partielle de l'examen ou du concours".

R.N

FAUSSE INTERVIEW DE TEBBOUNE À LA PRESSE FRANÇAISE

La présidence de la république dénonce un montage

La Présidence de la République algérienne a formellement démenti, hier mardi, l'existence d'un entretien accordé par le président Abdelmadjid Tebboune à des médias français, comme l'ont affirmé plusieurs publications circulant sur les réseaux sociaux.

Dans un communiqué officiel, la Présidence précise : « Depuis quelques heures, des comptes sur les réseaux sociaux propagent une information erronée selon laquelle le président de la République aurait accordé une interview à des journaux français. Certains médias électroniques ont même repris ce contenu, ce qui a nécessité une mise au point. »

La Présidence qualifie ces publications de fausses et les attribue à des comptes malveillants ayant eu recours à des montages réalisés via Photoshoph, dans le but de manipuler l'opinion publique nationale et internationale.

La Direction générale de la communication de la Présidence a souligné que le président Tebboune n'a accordé aucun entretien à un média étranger, et condamne fermement ce qu'elle décrit comme des pratiques mensongères et contraires à toute déontologie journalistique.

Elle a dénoncé l'usage détourné des nouvelles technologies de l'information, désormais entre les mains de mercenaires numériques spécialisés dans la diffusion de fausses informations.

Enfin, la Présidence appelle l'ensemble des professionnels des médias, en Algérie comme à l'international, à faire preuve de rigueur et à vérifier toute information auprès des sources officielles avant diffusion.

À noter que les entretiens du chef de l'État avec la presse — nationale ou étrangère — font systématiquement l'objet d'une annonce préalable par la Présidence elle-même, la télévision publique ou les médias concernés.

Sid.A

TROISIÈME JOURNÉE DES ÉPREUVES

Évanouissements et protestations lors de l'épreuve de philosophie

La troisième journée des épreuves du baccalauréat 2025 a été marquée par des perturbations dans plusieurs centres d'examen, notamment pour les candidats de la filière Lettres et Philosophie. Ces derniers ont été fortement déstabilisés par la nature des questions de l'épreuve de philosophie, jugées très éloignées des sujets étudiés durant les préparations.

Selon des rapports transmis au Syndicat autonome du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), plusieurs cas d'évanouissements et de protestations massives ont été signalés dans différentes wilayas, notamment à Oran, où la situation a dégénéré jusqu'à des actes de vandalisme dans les salles d'examen. Le directeur de l'éducation a dû intervenir personnellement pour calmer les tensions et convaincre les élèves de reprendre l'épreuve.

Le CLA a expliqué, mardi, que ces incidents sont la conséquence directe du recours excessif des

élèves aux prévisions de certains enseignants de cours particuliers, qui leur ont proposé des sujets éloignés du programme officiel. Cette approche a conduit de nombreux candidats à se focaliser sur la mémorisation de contenus spécifiques, négligeant ainsi une révision complète du programme. Le syndicat a toutefois souligné que les sujets de l'épreuve étaient bien issus du programme scolaire.

Fawzi Madkour, chargé de la communication du CLA, a déclaré au journal El Hourria que « les élèves sont devenus les victimes de la "divination pédagogique" », en se fiant aux sujets supposés circulant dans les cours particuliers, au lieu de se préparer sérieusement de manière globale. Il estime que « l'élève d'aujourd'hui est en situation d'immaturité, et paie le prix de son éloignement des bancs de l'école et de son choix de raccourcis pour réussir. »

Le syndicat CLA tient également le ministère de

l'Éducation pour responsable de cette situation, en raison de son laxisme face à la prolifération des cours particuliers, qu'il qualifie de « manipulation des esprits des élèves » avec des conséquences désastreuses sur leur état psychologique et leurs performances scolaires. Dans le même contexte, Madkour a précisé que, selon les rapports reçus, l'épreuve de sciences naturelles — passée par la majorité des filières — contenait des questions d'un niveau moyen, sauf la dernière, issue du dernier chapitre du troisième trimestre, qui a pris de nombreux élèves au dépourvu.

Par ailleurs, le CLA a révélé que de nombreux centres d'examen souffraient d'un manque notable de feuilles de réponses, provoquant le mécontentement aussi bien des enseignants que des candidats. Le syndicat estime qu'il est légitime pour un élève de réclamer une feuille supplémentaire si nécessaire, notamment lorsqu'il

doit réorganiser ses réponses après avoir changé de sujet.

Les enseignants, de leur côté, ont également dénoncé une grave pénurie d'eau potable dans les centres, alors que plusieurs régions du pays font face à une forte vague de chaleur, ce qui a impacté négativement leur travail en salle.

Enfin, plusieurs encadreurs ont exprimé leur indignation quant à la qualité médiocre des repas qui leur ont été servis, les jugeant indignes de leurs efforts et de leur statut dans le cadre de cet examen national.

Il convient de rappeler que, quelques jours avant le début de la session du baccalauréat de juin 2025, le ministère de l'Éducation nationale avait mis en garde contre les prévisions de sujets circulant sur les réseaux sociaux, appelant les élèves à se concentrer sur l'ensemble du programme officiel.

Amel.B

SECTEUR DES STARTUPS

Le nouveau modèle économique repose sur l'exportation de solutions technologiques

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné, lundi à Mostaganem, que le nouveau modèle économique dans le secteur des startups repose essentiellement sur l'exportation de solutions technologiques sous forme de services. Dans une déclaration à la presse, après avoir visité une startup spécialisée dans les solutions technologiques, dans le cadre de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que "le modèle économique prôné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur la valorisation des compétences des jeunes diplômés des universités et des établissements de formation professionnelle, en développant des services numériques et électroniques proposés comme solutions aux secteurs public et privé, aux niveaux local et national, et en les exportant?".

Saluant le travail de cette startup, qui a réussi en peu de temps à exporter ses services numériques vers plusieurs pays arabes, M. Ouadah a ajouté que son ministère oeuvre actuellement avec l'ensemble des secteurs pour permettre à ces entreprises pionnières de s'imposer sur les marchés national et international. Dans ce cadre, il a annoncé la création d'un centre d'innovation local dans la wilaya de Mostaganem, qui regroupera des dizaines de startups innovantes, avec pour principal objectif de renforcer leur présence sur les marchés national et international, notamment à travers l'exportation de solutions technologiques sous forme de services. Il a également visité plusieurs startups spécialisées dans la production de cosmétiques, le développement de produits traditionnels et de santé, ainsi que dans la distribution de fournitures médicales, soulignant l'importance de ces initiatives pour le soutien au secteur de la santé.

R.E

SIDÉRURGIE

"SNS" et "Lion" explorent les opportunités de partenariat

La Société nationale de sidérurgie, Holding (SNS) et le Groupe malaisien "Lion" ont examiné, lundi à Alger, les opportunités de coopération et de partenariat, a indiqué un communiqué de la société. La réunion avec la délégation malaisienne, conduite par le PDG du Groupe "Lion", Tan Sri William Cheng, a été l'occasion de présenter et d'examiner une série de projets industriels prometteurs entre les deux parties et d'échanger les vues sur les opportunités de partenariat et d'investissement commun, afin de renforcer le tissu industriel et de booster le développement économique dans les deux pays", selon la même source. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, Rizany Irwan Muhamed Mazlan, vient "souligner la volonté commune des deux parties de construire un partenariat solide dans un secteur stratégique, notamment dans le secteur sidérurgique qui constitue un pilier essentiel pour la réalisation de la sécurité industrielle et de l'intégration économique entre l'Algérie et la Malaisie", a conclu le communiqué.

R.E

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Des professionnels prévoient une récolte abondante en 2025

L'Algérie est sur le point de réaliser l'autosuffisance totale en blé dur (actuellement 80% est produit localement), notamment avec l'élimination des difficultés auxquelles étaient confrontés les agriculteurs, notamment en ce qui a trait à la collecte et au stockage des céréales, grâce à l'entrée en service des silos de proximité et centraux et à la mobilisation des moyens de transport.

Des professionnels du secteur de l'agriculture ont assuré que la récolte de la campagne moisson-battage 2024-2025 sera plus abondante que la précédente, se référant aux indicateurs positifs enregistrés à travers plusieurs wilayas, grâce à des conditions climatiques favorables, à la réception de nouveaux centres de stockage et à l'appui accru aux agriculteurs. D'après les prévisions des professionnels, les résultats de la campagne agricole actuelle devraient rapprocher l'Algérie davantage de l'objectif de réalisation de l'autosuffisance en céréales et consolider les fondements d'une souveraineté alimentaire nationale reposant sur la production locale, notamment après le rendement élevé réalisé dans les wilayas du sud. Le SG de l'UNPA, M. Khelfallah Mechri, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la campagne agricole actuelle "s'annonce prometteuse" dans la plupart des wilayas, assurant que la récolte sera "supérieure à celle de l'année dernière" au vu de la bonne pluviométrie enregistrée, des efforts consentis par les professionnels et du rendement élevé dans les wilayas du sud qui recourent à l'irrigation à pivot central. Selon lui, l'Algérie est sur le point de réaliser l'autosuffisance totale en blé dur (actuellement 80% est produit localement), notamment avec l'élimination des difficultés auxquelles étaient confrontés les agriculteurs, notamment en ce qui a trait à la collecte et au stockage des céréales, grâce à l'entrée en service des silos de proximité et centraux et à la mobilisation des moyens de transport. Les préparatifs des agriculteurs pour la campagne moisson-battage ont débuté il y a près d'un mois, parallèlement à la préparation des centres de stockage, des silos et du matériel



par les coopératives céréalières, afin d'assurer la récolte du blé dès sa maturité et son transport rapidement vers les centres de stockage, évitant ainsi sa perte ou son exposition aux facteurs naturels, a-t-il fait savoir. L'amélioration continue des performances requiert l'adoption d'une "nouvelle méthodologie de travail" permettant d'évaluer les mesures et les moyens mis à disposition pendant la campagne annuelle moisson-battage, a ajouté M. Mechri, saluant les instructions du président de la République pour affranchir les agriculteurs de la complexité des procédures administratives. De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblil, a affirmé que la campagne moisson-battage 2024-2025 connaît une évolution par rapport à la saison précédente, grâce à une bonne pluviométrie et à l'étendue des superficies consacrées aux céréales dans les wilayas du sud, où "de bons résultats sont a priori enregistrés", a-t-il dit. Et de relever "l'importance cruciale" des instructions du président de la République

relatives à la tenue d'une réunion d'évaluation au terme de la campagne moisson-battage pour l'élaboration de la stratégie de la prochaine saison, mais aussi pour faire le point sur les lacunes et les points forts, dans un contexte internationale marqué par des fluctuations qui exigent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Il a, en outre, fait observer que l'actuelle campagne moisson-battage a bénéficié d'investissements considérables dans le domaine du stockage, grâce à la réception de nombre de centres de stockage de proximité. Aussi, M. Hamblil a tenu à saluer les efforts des agriculteurs malgré les défis rencontrés, notamment le changement climatique, appelant à poursuivre les investissements dans l'irrigation d'appoint et à améliorer la qualité et la performance par le biais de semences résistantes à la sécheresse permettant d'augmenter la production de 30%. Au titre de la saison agricole actuelle, une superficie de plus de trois millions d'hectares a été consacrée à la culture céréalière, dont plus d'un million d'hectares

pour la culture du blé dur et plus d'un million d'hectares pour l'orge. Par ailleurs, 4,2 millions de quintaux de semences certifiées ont été mis à disposition afin de répondre à la demande enregistrée. Dans les wilayas du sud, où la campagne moisson-battage a débuté mai dernier sur une superficie cultivée avoisinant les 150.000 hectares (+40.000 hectares par rapport à la précédente saison agricole), des résultats positifs ont été enregistrés, selon les responsables locaux. Le programme national visant à renforcer les capacités de stockage de céréales prévoit la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, soit une capacité totale de stockage de 17,5 millions de quintaux, la réalisation de 30 silos de stockage de céréales à long terme, d'une capacité de 250.000 quintaux chacun, et la levée du gel sur 16 silos suspendus depuis 2016. Ainsi, la capacité nationale totale de stockage de céréales passera de plus de 4 millions de tonnes actuellement à plus de 9 millions de tonnes.

Synthèse : S.A.K

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La Jordanie compte renforcer sa coopération avec l'Algérie

Le ministre jordanien de la Santé, Firas Ibrahim Al Hawari, a affirmé, lundi à Alger, que la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans l'industrie pharmaceutique était "très fructueuse", exprimant la volonté de son pays de renforcer cette coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Le ministre jordanien qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation d'opérateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique, a déclaré lors de sa rencontre avec le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Industrie pharmaceutique par intérim, M. Khaled Dahane, représentant le ministre du secteur, que "la coopération entre l'Algérie et la Jordanie en matière d'industrie pharmaceutique est très fructueuse", se félicitant de cette relation privilégiée entre les deux pays dans ce domaine. Il a, en outre, exprimé l'intérêt de

son pays à "renforcer cette coopération à travers l'échange d'expertises et de connaissances entre les opérateurs des deux parties, en particulier dans le domaine de la production pharmaceutique innovante". Pour sa part, M. Dahane a indiqué que la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique "est une coopération très réussie", compte tenu du développement des investissements jordaniens en Algérie, qui est pionnière en la matière, soulignant que l'Algérie tend à consacrer ce rapprochement à travers la réalisation de l'intégration commerciale entre les deux pays dans la production et la commercialisation des médicaments, d'autant que la stratégie du ministère de l'industrie pharmaceutique vise la production des matières premières intervenant dans la fabrication des médicaments, ce qui permettra de réduire les

coûts de la production locale des médicaments. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont pris part le chef de cabinet, le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue la réalité des relations commerciales entre les deux pays, soulignant les efforts déployés dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, d'autant que l'Algérie compte, aujourd'hui, trois entreprises jordaniennes spécialisées dans l'industrie des médicaments. Les deux parties ont également évoqué l'importance de développer et de renforcer les relations entre l'ANPP et son homologue jordanienne afin d'accélérer l'enregistrement et la commercialisation des médicaments dans les deux pays, a conclu le communiqué.

R.N



Les travaux du 2^e tronçon de la section ferroviaire Abadla - Hamaguir bien avancés

BECHAR



Les travaux de réalisation et d'équipement du deuxième tronçon de 100 km de la section Bechar - Abadla - Hamaguir, du mégaprojet de ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, connaissent une "importante avancée", a indiqué lundi l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Le deuxième tronçon restant de cette section d'une distance de 100 km, reliant

Abadla à la zone de Hamaguir, est marqué par un avancement significatif de sa réalisation, notamment en matière de travaux de revêtement, de réalisation des installations techniques, d'ouvrages d'art et de pose de la voie ferrée qui sont entamés sur plusieurs parties de cette section ferroviaire devant être réceptionnée à la fin de l'année 2025, a précisé l'ANESRIF sur sa page officielle Facebook. La zone de Hamaguir sera aussi dotée d'une gare pour le transport de voyageurs

et de marchandises, selon les déclarations faites auparavant à l'APS par des responsables de l'ANESRIF. Le mégaprojet de voie ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, destiné à la valorisation du gisement de Gara-Djebilet, est divisé en trois (3) grandes sections, à savoir Bechar-Abadla-Hamaguir (200 km), Tindouf-Oum Laâssel (175 km) et Hamaguir-Oum Laâssel-Tindouf-Gara Djebilet (575 km), soit un parcours de 950 km, permettra aussi le renforcement des transports

de voyageurs et de marchandises à travers une grande partie du Sud-ouest du pays, selon sa fiche technique.

Pour rappel, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait inauguré et mis en service fin avril dernier le premier tronçon de cette section Bechar-Hamaguir de 100 km entre Béchar et Abadla et qui permet désormais le transport quotidien de voyageurs et de marchandises à travers cette nouvelle ligne ferroviaire.

EL-MENIAA

Six-cent enfants bénéficieront de camps de vacances à Sidi-Fredj

At moins six-cent (600) enfants, des deux sexes, de la wilaya d'El-Meniaa bénéficieront cette année de camps d'été dans la ville côtière de Sidi-Fredj (Alger), a-t-on appris lundi de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Scindés en contingents de 100 enfants chacun, ces estivants se rendront par bus au centre international de la jeunesse de Sidi-Fredj, pour profiter d'un séjour d'une quinzaine de jours, agrémenté de sorties balnéaires et d'activités récréatives, sous l'œil vigilant d'un staff composé notamment d'animateurs, de médecins et d'accompagnateurs, a-t-on précisé. Le premier groupe d'estivants, dont un quota 20% a été réservé aux meilleurs élèves des établissements scolaires, devra s'ébranler le 24 juin courant vers le littoral précité et sera suivi des autres contingents, selon un calendrier préétabli par la DJS. Les inscriptions des estivants se sont effectuées via la plateforme numérique des centres de vacances et de détente de la jeunesse, lancée par le ministère de la Jeunesse. Dans la perspective de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de profiter d'activités récréatives, il est projeté l'ouverture prochaine de la piscine semi-olympique d'El-Meniaa et de la piscine de proximité de Hassi El-Gara, en plus d'un bassin de natation relevant de la commune d'El-Meniaa.

OUM EL-BOUAGHI

Mise en service de 4 antennes devant couvrir les zones reculées en téléphonie mobile

Des antennes 4G, au nombre de quatre (4), destinées à couvrir les zones reculées par la téléphonie mobile viennent d'être mises en service à Oum El-Bouaghi, a indiqué, lundi, le directeur de wilaya de la poste et des télécommunications, Tarek Haddad. Ces antennes, installées par un opérateur privé de téléphonie mobile, permettront de couvrir les mechtas d'Ain Karma et Ben Nehineh (commune de Boughrara-Saoudi), d'Ain Chadja (commune de Rahia) et de Leghdir (Ain Eddis), a précisé le même responsable à l'APS. Cette opération qui bénéficiera à des zones isolées comptant moins de 2.000 habitants, ne disposant pas de service de téléphonie mobile ou insuffisamment couverts, s'inscrit dans le cadre du programme du Fonds d'action globale du ministère de la Poste et des télécommunications. Le coût de chacune de ces antennes dépasse les 50 millions de dinars, a encore précisé le directeur du secteur, ajoutant que plusieurs autres zones reculées ont été recensées dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi en vue de proposer à l'avenir leur équipement au moyen d'antennes de téléphonie mobile.

AIN DEFLA

600.000 qx de produits de l'agriculture sous serre attendus cette année

La production prévisionnelle issue de l'agriculture sous serre, appelée également serriculture, dans la wilaya d'Ain Defla pour la saison agricole 2024/2025 est estimée à près de 600.000 quintaux de produits provenant des cultures maraichères, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).



Les services agricoles ont indiqué que la production attendue cette année de l'agriculture sous serre à travers la wilaya est estimée à près de 600.000 quintaux de produits agricoles issus des différentes cultures maraichères, qui sont réalisées sur une superficie totale avoisinant les 405 hectares. Le rendement enregistré depuis février dernier à ce jour est de plus de 260.000 quintaux de produits agri-

coles pour une superficie de près de 320 ha récoltée, ajoutent les mêmes services. La serriculture qui est concentrée au niveau des communes de l'ouest de la wilaya, à l'instar de Tacheta Zougagha, El Abadia, Ain Bouyahia, El Attaf et Tiberkanine, concerne essentiellement les cultures maraichères incluant la tomate, le piment, le poivron, l'aubergine, le concombre, la courgette et

les haricots, indique la même source. Les services agricoles de la wilaya prévoient l'obtention d'importants rendements dans différentes cultures, soit 500 qx /ha pour le piment et la courgette et plus de 1000 qx à l'hectare pour la tomate qui occupe plus de 50% de la superficie globale de l'agriculture sous serre, a-t-on indiqué. A noter, la superficie de la serriculture à Ain Defla a

beaucoup évolué entre 2019 et 2023 en passant de 300 à 600 hectares, et la production de ces cultures est passée de près 160.000 qx à près de 500.000 qx, selon les mêmes services. Par ailleurs, le développement qu'a connu la serriculture dans la wilaya ces dernières années a été rendu possible grâce aux différents programmes de soutien accordés par l'Etat au profit des agriculteurs, a-t-on encore noté.

RELIZANE

Une campagne de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les plans d'eau

La direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, récemment, une campagne de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les plans d'eau, dans le cadre du dispositif préventif pour la saison estivale 2025, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps d'intervention. Le chargé de la communication, le lieutenant Abbes Khmallah, a indiqué à l'APS que toutes les unités de la Protection civile de la wilaya ont entamé des sorties de sensibilisation dans les zones abritant des barrages, des rete-

nues d'eau et des bassins d'irrigation, ainsi que sur les berges des oueds, afin d'alerter les citoyens sur les dangers liés à la baignade dans ces plans d'eau. La campagne a ciblé plus de 20 exploitations agricoles et plans d'eau, dont les barrages de "Sâada," dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda et de "Gargar" dans la commune de Oued R'hiou, en plus des retenues d'eau et des bassins d'irrigation agricole à travers différentes régions de la wilaya, indique-t-on. La même source a précisé que les services de la Protection ci-

vile ont mis à profit cette occasion pour exhorter les agriculteurs à clôturer les retenues d'eau et bassins d'irrigation, à combler les puits inutilisés et à sécuriser ceux en activité, afin d'éviter les accidents de noyade. A noter que la Protection civile de la wilaya de Relizane a enregistré six cas de décès par noyade dans les bassins et les plans d'eau au cours de l'année écoulée, tandis que deux cas ont été recensés, depuis le début de l'année en cours dans l'oued Mina (Relizane) et le barrage de Gargar, a fait savoir M. Khmallah.



MONDIAL DES CLUBS

Chaud match nul (2-2) entre Boca et Benfica

Spectaculaire et engagé parfois à l'excès, le match entre Boca Juniors et Benfica a abouti à un résultat nul (2-2), après que l'équipe de Lisbonne a su remonter deux buts de retard, lundi à Miami, pour leur entrée au Mondial des clubs.

L'opposition entre deux formations emblématiques de leur continent - Benfica, 38 fois champion du Portugal qui a perdu certes son lustre d'antan (vainqueur de la C1 en 1961 et 1962, cinq fois finaliste), Boca Juniors, 35 fois champion d'Argentine, six fois sacré en Copa Libertadores, la dernière fois en 2007 (six fois finaliste) - a tenu ses promesses. Au point qu'après le terne match nul (0-0) entre Palmeiras et le FC Porto dimanche, on la tient enfin la confrontation rappelant les grandes heures des joutes intenses entre équipes sud-américaines et européennes. Et il faut dire que pour ne rien gâcher, l'ambiance a été au rendez-vous dans les tribunes du Hard Rock Stadium, copieusement garni de 55.574 spectateurs, par les quelque 40.000 supporters argentins, qui n'ont jamais cessé de chanter et agiter leurs écharpes jaunes et bleues, donnant à l'enceinte floridienne des airs de Bombonera, le stade bouillant de Buenos Aires. Ces derniers ont exulté une première fois, quand l'attaquant Miguel Merentiel a ouvert le score en coupant au premier poteau une offrande du latéral gauche Lautaro Blanco, auteur sur l'action d'un délicieux petit pont sur son vis à vis (21e). Et les "Dale Boca, dale Bo !" ("Allez Boca, allez Bo !") ont été hurlés deux fois plus fort, quand six minutes plus tard le milieu de terrain Rodrigo Battaglia a doublé le score du crâne, après une remise de la tête de son défenseur Ayrton Costa sur un corner (27e). Plus pragmatique, l'équipe de Buenos Aires venait de sanctionner la stérilité du jeu de passes de Benfica, mais allait ensuite donner le bâton pour se faire battre, avec le



compatriote Nicolas Otamendi dans le rôle de bourreau.

Otamendi bourreau de Boca

Si les 45 premières minutes furent intenses, parfois un peu trop au niveau de l'engagement physique, le temps additionnel a été électrique. Une faute inutile du défenseur Carlos Palacios sur Otamendi après un corner a été sanctionné d'un penalty. Une décision qui a provoqué la colère du banc argentin, au point que l'arbitre, en allant visionner la VAR, a dû exclure le milieu défensif Ander Herrera, remplacé 25 minutes plus tôt, blessé.

Placide après la cohue, l'autre Argentin de Benfica, Angel Di Maria a réduit le score pour les Lisboètes, finalement tout heureux de ne rentrer au vestiaire qu'avec un but de retard. Le second acte fut bien plus stérile en action de buts et surtout bien plus prolifique en mauvais gestes. Andrea Belotti a écopé d'un carton rouge pour un pied trop haut qui a heurté la tête d'Ayrton Costa, laissant l'équipe portugaise à dix pour les 25 dernières minutes. Et alors que Boca n'avait qu'à gérer son avance au score, c'est ce diable d'Otamendi qui a surgi sur un corner pour catapulter de la tête le ballon dans les filets (2-2, 84e). La frustration a alors vite gagné Boca Ju-

niors et Jorge Figal, auteur d'une charge trop violente sur un adversaire, a aussi été renvoyé au vestiaire par l'arbitre, loin d'avoir passé une rencontre tranquille. "Nous savons comment est le football en Argentine...", a réagi Angel Di Maria à propos de l'engagement parfois limite des joueurs de son pays. "En première période, nous n'avons pas bien joué, nous avions besoin d'en faire un peu plus. Lors de la seconde, nous nous sommes améliorés." Les deux équipes se partagent la deuxième place du groupe C, derrière le Bayern Munich, qui a étrillé (10-0) les amateurs néo-zélandais d'Auckland dimanche.

AFP

MONDIAUX DE JUDO

Le Russe Timur Arbuzov détrône Grigalashvili

Le Russe Timur Arbuzov est devenu champion du monde des -81 kg, lundi aux Mondiaux de judo de Budapest, détrônant le triple tenant du titre, le Géorgien Tato Grigalashvili. Arbuzov s'est imposé en finale au terme de 7 min 42 sec d'un combat haché, souvent interrompu par les nombreuses pauses médicales nécessaires pour soigner l'arcade sourcilière du Géorgien. Le Russe a fini par avoir le dernier mot en contrant une attaque de Grigalashvili en prolongation. Arbuzov, 21 ans, prend ainsi sa revanche sur la finale des Mondiaux de l'an dernier. Il avait déjà dominé le Géorgien entre temps sur la route de son titre aux Championnats d'Europe fin avril. Double champion olympique en titre, le Japonais Takanori Nagase avait été éliminé prématurément. Chez les femmes, la Japonaise Haruka Kaji l'a emporté en finale contre la Canadienne Catherine Beauchemin-Pinard. Victorieuse au Grand Slam de Paris en février, Kaji décroche à 25 ans la première médaille mondiale de sa carrière, elle qui n'a jamais participé aux Jeux olympiques.

R.S

Flamengo ne rate pas ses débuts face à l'Espérance de Tunis

L'argentin dominateurs, les Brésiliens de Flamengo ont parfaitement démarré le Mondial des clubs en battant assez facilement l'Espérance de Tunis 2-0, mardi à Philadelphie. Si les fans tunisiens et cariocas ont rivalisé en termes de décibels dans les travées du Lincoln Financial Field, il n'y a pas eu match sur la pelouse où la formation de Rio s'est montrée supérieure dans tous les domaines. Avec ce succès, Flamengo a d'ores et déjà pris une option sérieuse sur la qualification pour les 8e de finale en prenant la tête du groupe D à égalité avec Chelsea, son prochain adversaire vendredi, avant une rencontre face au Los Angeles FC qui devrait être à sa portée (24 juin). Le grand club de Rio, qui a vu passer dans ses rangs des légendes auriverde comme Garrincha, Zico, Romario ou Bebeto, n'a jamais tremblé, ouvrant rapidement le score dès la 17e minute sur une reprise de son meneur de jeu Giorgian de Arrascaeta, après un beau centre de Guillermo Varela suivi d'une remise de Luiz Araujo, ancien joueur de Lille (2017-2021). Araujo s'est ensuite mué en buteur après la pause pour doubler la mise et parachever la victoire des siens (70e).



R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (29E JOURNÉE)

L'USMA stoppe l'hémorragie, l'USMK enchaîne

L'USM Alger a renoué avec la victoire en battant sur le fil l'ES Sétif (1-0), alors que l'USM Khenchela a confirmé son redressement en allant s'imposer chez la lanterne rouge, l'US Biskra (2-1), en ouverture de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi soir, devant se clôturer mardi.

Devant une faible assistance, au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, l'USMA a retrouvé la voie du succès, mettant fin à une mauvaise série de quatre matchs sans la moindre victoire. Réduits à dix en début de la seconde période, après l'expulsion du défenseur Nabil Lamara, les Usmistes ont trouvé la faille en fin de match sur un tir de Ghacha dans la surface (85e). Rien ne va plus chez les Sétifiens, qui enchaînent une cinquième défaite de suite, une situation inédite dans leur histoire en Ligue 1. A l'issue de cette victoire, l'USMA rejoint la 5e place avec 40 points, alors que l'Entente stagne à la 7e position, en compagnie du CS Constantine (38 pts). En bas de tableau, la lanterne l'US Biskra, déjà condamnée à la relégation avant cette journée, a concédé un cinquième revers de rang, cette fois-ci à la maison face à l'USM Khenchela (2-1). La formation de Khenchela, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine



Achiou, a ouvert la marque par Boumechra (62e), avant de faire le break grâce au buteur maison Djaouchi (75e).

Les gars des "Ziban" ont réduit le score par Bouda (83e). Un deuxième succès de suite qui permet aux "Siskaoua" de re-

joindre provisoirement le MC Oran à la 9e place, avec 37 points chacun.

R.S

FOOT/ TOURNOI AMICAL (U17) 2E ET DERNIÈRE JOURNÉE

L'Algérie domine la Tunisie (2-0) et termine en tête

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée face à son homologue tunisienne 2-0 (mi-temps : 1-0), lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la 2e et dernière journée du tournoi amical. L'Algérie a ouvert le score sur une tête du défenseur et capitaine Mahmoud Noubli (22e). En seconde période, les cadets algériens ont réussi à doubler la mise sur un tir dans la surface, signé Billel Daou (55e). Il s'agit de la

seconde victoire pour les Algériens, après celle décrochée mercredi face à la Mauritanie (1-0), grâce à un but de l'attaquant du Stade Rennais, Mohamed Valmy (74e). De son côté, la Tunisie a fait match nul face à la Mauritanie (0-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. A l'issue de ce résultat, la sélection algérienne termine leader avec 6 points, devant la Mauritanie et la Tunisie, qui comptent un point chacun. En vue de ce tournoi amical, le sélectionneur

national Amine Ghimouz, a fait appel 25 joueurs, dont neuf évoluant dans des championnats européens. Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.

R.S

BASKET /CHAMPIONNAT ARABE 2025/ ALGÉRIE

16 joueurs seront sélectionnés pour le 2e stage de préparation en Turquie

La sélection algérienne (seniors/mes-sieurs) de basketball limitera son effectif à seize joueurs pour son deuxième stage, prévu du 2 au 14 juillet en Turquie, dans le cadre de la préparation du prochain Championnat arabe qui se déroulera juste après en Tunisie, a annoncé mardi à Alger le sélectionneur national, Ali Bouziane. La sélection nationale abordera sa phase préparatoire par un premier stage bloqué, du 18 au 26 juin à l'Ecole Supérieure de restauration et d'hôtellerie d'Aïn Bénian, avec un effectif élargi de près d'une quarantaine de joueurs, entre seniors aguerris et jeunes de moins de 23 ans. "Ce stage sera ponctué par deux matchs d'entraînement, les 25 et 26 juin, entre les seniors et les U23, après quoi, nous établirons la liste des seize meilleurs joueurs qui iront en Turquie pour le deuxième stage" a détaillé le sélectionneur national en conférence presse, tenue à la salle de conférence du stade du 5-Juillet (Alger). Bouziane a admis qu'il était "difficile d'évaluer l'effectif en si peu de temps", mais il a expliqué que "le Championnat arabe débute très bientôt", faisant qu'il ne peut pas "consacrer trois semaines à l'évaluation, et

ne garder que quelques jours pour la préparation effective". Néanmoins, Bouziane a assuré qu'il fera de son mieux pour "ne léser aucun joueur" au moment de dresser sa liste. Pour cela, il compte sur "le regard averti" de son adjoint Réda Hachemi, "qui connaît mieux les joueurs locaux", faisant que son jugement sera crucial au moment de dresser cette liste. Selon le sélectionneur national, "les portes de l'équipe restent ouvertes pour tout le monde. Donc, même si un joueur n'est pas retenu pour le Championnat arabe, il aura l'occasion de l'être à l'avenir" a-t-il encore promis. Bouziane a affirmé que son "principal objectif consiste à travailler sur le long terme et à poser des fondements solides, pour former une équipe nationale performante et surtout durable dans le temps, et au plus haut niveau". Cependant, il a admis qu'en cours de route "il y aura des objectifs à court et à moyen termes, qu'il faudra également atteindre". Parmi eux, l'Afro-CAN de 2027 et l'Afro-Basket de 2028, surtout que cela fait près de dix ans que l'Algérie n'a pas disputé d'Afro-Bas-

ket et qu'il est temps pour elle de revenir aux devant de la scène, au moins sur le plan continental. Interrogé sur sa philosophie de jeu, Bouziane a expliqué qu'il prône un basket moderne, physique, dynamique et agressif. Pour ce qui est des joueurs, j'ai une préférence pour les éléments doués et talentueux, mais qui sont disciplinés et surtout capables d'accepter un rôle. Les qualités physiques sont importantes, certes, mais il est primordial d'avoir des joueurs qui peuvent épouser leur rôle au sens propre" a-t-il souhaité avoir dans son effectif. Pendant son stage de préparation en Turquie, la sélection nationale, disputera trois matchs amicaux, entre le 11 et le 13 juillet, respectivement contre l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Azerbaïdjan. Après quoi, la sélection nationale rentrera le 15 juillet en Algérie, pour un dernier stage de perfectionnement, avant de se rendre en Tunisie le 22 juillet, en prévision du Championnat arabe, prévu du 25 juillet au 2 août à Nabeul (Tunisie).

R.S

FUTSAL

Dernier module de la formation fédérale du 28 juin au 2 juillet à Tipasa

Le deuxième et dernier module de la formation fédérale de Futsal (niveau 2 / entraînement) se déroulera du 28 juin au 2 juillet prochain, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Fouka (Tipasa), a annoncé lundi le Département de la formation de la Direction technique nationale (DTN) de la FAF. Les candidats concernés par ce stage devront s'acquitter des frais de formation, fixés à 40.000 DA par personne, et qui doivent être versés sur le compte de la Fédération algérienne de football (FAF). La confirmation de la participation se fera par l'envoi du bordereau de versement avant le 26 juin, et les candidats devront être munis du bordereau de versement original à leur arrivée au stage.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Le président du Paradou AC annonce le transfert de Boulbina à Al-Duhaïl

Le jeune attaquant international A', Adil Boulbina, a officiellement signé en faveur du club qatari d'Al-Duhaïl, a annoncé lundi le président du Paradou AC (L1 algérienne), Hassan Zetchi. "Adil Boulbina a officiellement rejoint Al-Duhaïl", a indiqué le premier responsable du PAC, dans un entretien accordé au média égyptien FilGoal. Boulbina (22 ans) s'est illustré depuis le début de la saison, en s'installant tôt en tête du classement des buteurs, sans jamais le quitter. Au terme de la 28e journée, il compte 20 réalisations au compteur, loin devant ses poursuivants directs. Le président du club algérois a révélé que le club égyptien du Zamalek avait tenté de recruter le joueur durant le mercato hivernal, sans succès. "Le Zamalek était très intéressé par Boulbina en janvier, mais nous n'avons pas réussi à nous entendre sur les conditions du transfert. Ce dossier est désormais clos", a-t-il ajouté. Zetchi voit dans ce départ vers le Qatar une étape importante dans la progression du joueur. "Ce transfert à Al-Duhaïl pourrait être un tremplin pour Adil vers les championnats européens". Al-Duhaïl, vice-champion du Qatar, a officialisé le samedi 7 juin l'arrivée de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, en remplacement du Français, Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

R.S

GUINÉE

Nouvel organe électoral

La Guinée se dote d'un nouvel organe électoral : la Direction générale des élections, la DGE. Cette instance a été créée ce week-end par décret du président de transition Mamadi Doumbouya. La DGE remplace la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et devient officiellement l'organe chargé d'organiser les élections politiques et les référendums sur l'ensemble du territoire. Mais ce nouvel instrument, placé pour la tutelle du ministère de l'Administration territoriale, est déjà accusé par l'opposition d'être « un verrou militaire » servant à maintenir le général putschiste à la tête du pays.

Comme d'habitude, le décret créant la Direction générale des élections a été entièrement lu à la télévision juste après celui promulguant la loi pour la tenue du référendum constitutionnel, prévu en septembre et celui faisant du ministère de l'Administration territoriale le seul habilité à organiser des scrutins dans le pays. La nouvelle DGE est donc sous tutelle du gouvernement. Mais son directeur, son adjoint, ainsi que tous les directeurs régionaux, préfectoraux et communaux sont directement nommés par le chef de l'État. Le nouvel organe remplace la Commission électorale nationale indépendante, dont la fiabilité a toujours été remise en cause tant les pressions politiques de toutes parts étaient importantes.

URUGUAY

Quatre détenus meurent dans l'incendie d'une prison

Quatre détenus sont morts et trois gardiens ont été intoxiqués lundi par des fumées dans une prison en Uruguay, après un incendie provoqué par une rixe entre détenus, selon le gouvernement. L'incendie s'est déclaré en milieu de journée dans une cellule de la prison Santiago Vazquez, dans la périphérie de la capitale Montevideo. L'établissement héberge la plus importante population carcérale du pays. Le feu a entraîné « la mort de quatre personnes privées de liberté », a indiqué le ministère de l'Intérieur. « La situation a été provoquée par un affrontement entre des groupes de détenus logés dans des cellules attenantes », a-t-il ajouté dans un communiqué, affirmant que tout était désormais « sous contrôle ». Les personnes décédées avaient entre 23 et 47 ans. Trois gardiens de prison ont reçu des soins médicaux pour inhalation de monoxyde de carbone. Le ministre de l'Intérieur, Carlos Negro, a attribué la multiplication des épisodes violents dans les prisons uruguayennes à la surpopulation carcérale « croissante ». « Les mesures à prendre sont de nature structurelle », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, soulignant qu'un accord politique et une aide financière d'organismes internationaux étaient nécessaires. En septembre, six détenus sont morts dans la même prison à cause d'un incendie aux caractéristiques similaires à celui survenu lundi.

TCHAD

Une vingtaine de morts dans un conflit intercommunautaire

Au moins 20 personnes sont mortes depuis hier mardi dans deux incidents intercommunautaires dans une province de l'est du Tchad, ont indiqué lundi des sources parlementaires et locales. Dans un communiqué, des parlementaires de la province du Ouaddaï, « condamnant avec force ces actes odieux » et appelant les autorités à « multiplier les efforts pour assurer la sécurité des paisibles citoyens ». Les élus annoncent un bilan « de 20 morts et 16 blessés ». Le délégué du gouvernement dans la province, Ismaël Yamouda Djobo, qui s'est rendu sur les lieux, a employé publiquement le terme de « terrorisme » pour qualifier les faits. En revanche, il n'a donné aucun bilan. Selon une source locale, citée par des médias, ces violences se sont déclenchées après le vol mardi de la moto d'un membre de la communauté ouaddaïenne par deux jeunes de celle des



Zaghawa armés. Une violente altercation armée a suivi et huit personnes ont perdu la vie dont les deux voleurs de la moto, selon la même source. Le conflit qui oppose les deux communautés s'est intensifié samedi lorsque qu'au moins 12 Ouaddaïens ont

été tués au cours d'une attaque menée par les Zaghawa. Depuis plusieurs dizaines d'années, l'est du Tchad, zone de transhumance et région stratégique à la frontière avec le Soudan, est en proie à des conflits entre différentes communautés: d'un côté

les agriculteurs, et de l'autre, les éleveurs. Des affrontements meurtriers s'étaient déjà produits en novembre 2018, quand une dizaine de personnes avaient été tuées à une soixantaine de kilomètres d'Abéché, capitale du Ouaddaï.

ALLEMAGNE

Un médecin syrien condamné à perpétuité pour crimes contre l'humanité

Le procès aura duré plus de trois ans. Accusé de tortures d'opposants au régime de Bachar al-Assad, un médecin syrien a été condamné, lundi 16 juin, à la prison à perpétuité par la justice allemande. Arrivé en Allemagne en 2015, où il a exercé comme chirurgien orthopédique jusqu'à son arrestation en 2020 après avoir été reconnu par d'autres réfugiés syriens, Alaa Moussa était jugé pour de multiples crimes sur des détenus dans des hôpitaux militaires de Damas et de Homs durant la guerre civile en Syrie. Âgé de 40 ans, il réfutait toutes les accusations, parmi lesquelles celles d'avoir mis le feu aux parties génitales d'un adolescent et d'avoir administré une injection létale à un détenu qui avait résisté aux coups. « Il a tué deux personnes et blessé grièvement neuf autres », a affirmé en rendant son verdict le juge Christoph Koller, soulignant que ces actes commis en 2011 et 2012 « s'inscrivaient dans la réaction brutale du régime dictatorial et injuste d'Assad » aux manifestations des opposants. Dénonçant « une violation massive des droits de l'Homme » par l'accusé, le juge a souligné que le verdict était aussi une façon de montrer « que la souffrance des victimes n'est pas oubliée ». « Outre les difficultés inhérentes à un délai de 12 ans, le régime syrien a tenté jusqu'à sa chute (en décembre 2024, NDLR) d'exercer une influence sur la procédure » allemande, a-t-il poursuivi, évoquant des menaces sur des proches des témoins. Étant donné la gravité des faits, la condamnation à la perpétuité d'Alaa Moussa a été assortie d'une peine de sûreté pour une durée non encore définie (qui sera décidée au bout de quinze ans d'incarcération).

AU ROYAUME-UNI

Blaise Metreweli, première femme nommée à la tête du MI6

Une nomination « historique ». Blaise Metreweli a été nommée à la tête du MI6, devenant ainsi la première femme à diriger le renseignement extérieur britannique, a annoncé Downing Street dimanche 15 juin. Elle occupe actuellement le poste de directrice générale de la section « Q », chargée des questions technologiques et de l'innovation au sein des renseignements extérieurs, et succédera à Richard Moore, précise le communiqué. Ce dernier quittera ses fonctions à l'automne. Le patron du MI6 est le seul membre de l'organisation dont le nom est rendu public. Il est sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. « Je suis fière et honorée qu'on me demande de diriger mon service », a réagi l'intéressée, citée dans le communiqué, disant se « réjouir » de poursuivre son travail aux côtés des « courageux officiers » du MI6. Cette nomination « intervient à un moment où le rôle de nos services de renseignement n'a jamais été aussi crucial », a réagi le Premier ministre Keir Starmer, également cité

dans le communiqué, louant un choix « historique ». « Dans un contexte d'instabilité mondiale et de menaces sécuritaires croissantes où la technologie confère un avantage stratégique, [...] Blaise veillera à ce que le Royaume-Uni relève ces défis pour garantir la sécurité du pays », a complété le ministre des Affaires étrangères David Lammy. Blaise Metreweli a précédemment occupé des postes de direction au sein du MI6 et du MI5, le service de renseignement intérieur. Elle a exercé diverses fonctions, principalement opérationnelles, au Moyen-Orient et en Europe. Elle est diplômée en anthropologie de la prestigieuse Université de Cambridge. Les services de renseignements britanniques se composent du MI6 (extérieur), du MI5 (intérieur) et du GCHQ, qui signifie Quartier général des communications. En 2023, Anne Keast-Butler a été la première femme nommée à la tête du GCHQ. Jusqu'à alors, seul le MI5 avait été dirigé par des femmes : Stella Rimington entre 1992 et 1996, puis Eliza Manningham-Buller entre 2002 et 2007.

FACE AUX AGRESSIONS SIONISTES

L'Iran déterminé à poursuivre sans relâche sa riposte

L'Iran a affiché sa détermination à répondre "par tous les moyens nécessaires" aux agressions de l'entité sioniste, dénonçant les attaques lâches menées par celle-ci contre le pays notamment l'assassinat de civils, de scientifiques et de responsables militaires iraniens ainsi que le ciblage lundi soir de la télévision iranienne.

Dans le cadre de son opération de représailles, les Gardiens de la Révolution, ont affirmé, au cinquième jour de l'agression sioniste mardi, avoir notamment ciblé un centre du Mossad, le service de renseignement extérieur sioniste.

Dans la nuit, l'armée iranienne a affirmé avoir détruit des "cibles stratégiques" sionistes à l'aide de drones. "Des attaques massives de drones, utilisant des armes nouvelles et avancées, ont commencé et s'intensifieront dans les heures à venir", a averti le général Kioumars Heidari, commandant des forces terrestres de l'armée, cité par la télévision iranienne.

Ces répliques interviennent peu après les frappes sionistes contre le siège de la télévision iranienne lundi à Téhéran qui ont fait au moins trois martyrs et plusieurs blessés parmi les employés du média. Le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi a fustigé la "lâcheté" de ces attaques. "Cette attaque illustre le comble de la lâcheté: ils (les sionistes) ne peuvent remporter de véritable bataille et s'en prennent à un bâtiment civil qui ne dit que la vérité", a déclaré Abbas Araghchi à la télévision.

Face à ces agressions, le ministre iranien des Affaires étrangères a affirmé, que les Iraniens combattront l'entité sioniste "jusqu'à la dernière goutte de sang" pour protéger leur pays et leur dignité rappelant que c'est l'entité sioniste qui a débuté la guerre.

Dans le même sens, le président iranien, Masoud Pezeshkian, avait fait savoir auparavant que son pays répondra aux agressions de l'entité sioniste quelle que soit leur ampleur, affirmant que la réponse iranienne sera "du même niveau et fera regretter à l'agresseur ses attaques".

"Nous n'avons pas été les initiateurs de la guerre, mais nous répondrons aux crimes des sionistes...", a promis le président.

Dans un communiqué diffusé par les médias iraniens, le ministère iranien de la Défense a, de son côté, promis d'infliger "une sévère et exemplaire punition" à l'entité sioniste pour son agression contre l'intégrité territoriale de l'Iran.

- L'impératif de mettre fin aux agressions sionistes souligné - L'Iran a, maintes fois, souligné qu'il "riposterait par tous les moyens nécessaires" aux agressions sionistes qu'il qualifie de "violation flagrante des chartes onusiennes" et



d'agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays". Par ailleurs, plusieurs pays continuent de condamner les agressions sionistes lancées vendredi contre l'Iran appelant à la désescalade et au dialogue pour apaiser la tension.

L'Algérie, par la voix de son ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé sa position condamnant cette agression, soulignant l'impératif de permettre au Conseil de sécurité des Nations unies d'assumer les responsabilités qui lui incombent à faire respecter les règles du droit international et les principes de la Charte de l'ONU pour faire cesser les attaques sionistes sur plusieurs fronts qui ont plongé toute la région dans une spirale de violence, d'insécurité et d'instabilité, a indiqué un communiqué du mi-

nistère. La position de l'Algérie a été réaffirmée après que M. Attaf ait reçu, lundi, un appel téléphonique de son homologue iranien, M. Abbas Araghchi, qui l'a informé des développements de la situation découlant de l'agression sioniste contre la République islamique d'Iran, ainsi que des répercussions de cette agression sur la sécurité et l'intégrité de la région, selon le communiqué.

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et musulmans dont l'Algérie ont exprimé lundi leur rejet et leur condamnation des attaques sionistes contre l'Iran, appelant au respect de la souveraineté des Etats, de l'intégrité de leurs territoires et à la résolution des différends par des moyens pacifiques.

Les ministres ont également exprimé, leur "profonde inquiétude face à cette escalade dange-

reuse qui menace la sécurité et la stabilité de toute la région", soulignant "la nécessité de mettre fin aux actions hostiles" de l'entité sioniste contre l'Iran, à un moment où le Moyen-Orient connaît des tensions croissantes, et "l'importance de réduire les tensions en vue d'un cessez-le-feu et d'un apaisement global". Pour sa part, la Turquie, par le biais du président turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé lundi l'entité sioniste de mettre en danger la sécurité de toute la région, à la suite de ses agressions contre l'Iran, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue russe, Vladimir Poutine. Les deux dirigeants se sont prononcés aussi en faveur du "règlement des différends, y compris ceux liés au programme nucléaire iranien, et ce uniquement par la voie diplomatique".

R.I

ALORS QU'ILS ATTENDAIENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

51 Palestiniens tombent en martyres à Khan Younès

Environ 51 Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés, dont certains grièvement, hier mardi matin, par des tirs de l'armée israélienne alors qu'ils attendaient de recevoir une aide alimentaire à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Le bilan des morts pour la journée de mardi s'éleva ainsi à 63.

L'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources médicales, a rapporté que 51 personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans ce qui a été qualifié de « massacre » commis par l'occupation israélienne contre des civils attendant une aide humanitaire au carrefour de la station de dessalement de Khan Younès.

De son côté, la défense civile de Gaza a fait état d'au moins 47 morts et plus de 200 blessés par les tirs de l'armée israélienne dans l'incident.

Dans ce qu'il a qualifié de « nouveau massacre contre les affamés », le porte-parole de la défense civile, Mahmoud Basal, a déclaré :

« Au moins 47 martyrs et plus de 200 blessés, dont des enfants, ont été transportés à l'hôpital Nasser (à Khan Younès) après que l'occupant a ouvert le feu sur des milliers de citoyens rassemblés près d'un centre de distribution de farine près de la station de dessalement à l'est de Khan Younès. »

Les services d'urgence, les soins intensifs et les blocs opératoires sont submergés par l'afflux massif de blessés et de corps, alors que les équipes médicales travaillent avec

des stocks extrêmement limités de médicaments et de matériel de survie.

L'armée israélienne a également tiré sur des personnes attendant de l'aide dans la zone des cabanes à l'ouest de Rafah.

Il est à noter que les forces d'occupation ont, depuis des semaines, visé les points de distribution d'aide, que ce soit à Rafah ou au centre de la bande de Gaza, causant des dizaines de morts et de blessés. Selon les Nations unies, cette stratégie vise à forcer le déplacement de la population, s'inscrivant dans ce qui semble être une politique de nettoyage ethnique.

Depuis le début du mécanisme de distribution de l'aide, mis en place le 27 mai 2025, plus de 300 personnes ont été tuées et des centaines blessées.

Les centres de distribution de l'aide gérés par la Gaza Relief Foundation, une organisation américano-israélienne rejetée par les Nations unies, sont ainsi devenus des pièges mortels, en plus d'humilier les citoyens et de les forcer à fuir dans des conditions humanitaires catastrophiques.

Des chefs tribaux de Gaza ont exhorté la population à ne pas se rendre dans les zones frontalières ni aux centres de distribution contrôlés par l'armée israélienne, suite aux massacres sanglants répétés.

Dans un communiqué publié après le massacre de Khan Younès, la Haute Commission des Affaires Tribales de Palestine a demandé aux familles de « cesser immédiatement de se rendre dans les zones frontalières et les

lieux promus par l'occupant comme centres de distribution d'aide », affirmant que ces lieux sont en réalité des « pièges mortels » responsables de la mort de centaines de civils désarmés.

Elle a indiqué que des efforts sont en cours en coordination avec des institutions internationales pour garantir l'arrivée sûre et digne de l'aide humanitaire, dans le respect de la dignité humaine des Palestiniens vivant des conditions catastrophiques.

Elle a renouvelé son appel à éviter les déplacements vers les zones dangereuses et à permettre aux organismes compétents d'organiser la distribution de l'aide de manière juste et sécurisée.

« Sauver des vies en cette période critique est une responsabilité nationale et morale. La solidarité populaire avec les efforts nationaux et humanitaires est la voie la plus sûre pour surmonter cette épreuve et stopper l'effusion de sang continue. »

Par ailleurs, le Rassemblement national des tribus et familles palestiniennes à Gaza a affirmé avoir reçu des promesses de l'arrivée prochaine de l'aide, notamment de la farine, et s'est déclaré prêt à en assurer une distribution sûre et organisée.

Le rassemblement a indiqué avoir coordonné avec le Programme Alimentaire Mondial, le Bureau de la coordination humanitaire des Nations unies (OCHA) et l'UNRWA pour que les clans supervisent la distribution en partenariat avec ces organismes. Il a appelé à éviter les déplacements vers les convois pour

échapper aux massacres, insistant sur le respect de la dignité et la protection des biens.

L'Euro-Med Monitor appelle à inscrire l'ONG américaine sur liste noire. Le Euro-Med Human Rights Monitor a tenu la Gaza Relief Foundation pour directement responsable de la recrudescence des crimes israéliens contre les civils affamés près des centres de distribution.

Il affirme que cette ONG organise délibérément l'acheminement de civils vers des points exposés, en coordination avec l'armée israélienne, où ils sont ensuite tués ou blessés, subissant des traitements inhumains. L'observatoire qualifie ces lieux de « pièges mortels » utilisés dans le cadre d'une politique d'extermination menée par Israël depuis plus de 20 mois. Il a appelé à l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur le rôle de cette organisation et à la poursuite pénale de ses responsables.

Il a exigé l'arrêt immédiat de tout financement ou soutien logistique à cette ONG, et son inscription sur les listes noires des entités impliquées dans de graves violations du droit international.

L'Euro-Med a souligné que la poursuite des activités de cette organisation malgré la mort de plus de 335 civils en trois semaines ne peut être considérée comme de simples incidents isolés, mais constitue une participation directe à des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un acte de génocide.

R.I

LE 4^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU MONODRAME FÉMININ À EL-OUED

Quinze œuvres à l'affiche

Quinze œuvres ont été retenues pour prendre part à la 4^{ème} édition du festival international du monodrame féminin, prévue du 7 au 11 novembre prochain à la maison de la culture Mohamed Lamouidi dans la wilaya d'El-Oued.



Placée sous le thème "Algérie, portière du monodrame", cette édition, qui rendra hommage à la comédienne algérienne Fatiha Soltane, regroupera des troupes théâtrales représentant, outre l'Algérie, 13 pays, dont la Tunisie, Libye, Égypte, Arabie-Saoudite, Jordanie, Palestine, Sultanat d'Oman, Bahreïn, Iran, Côte-D'Ivoire et République arabe sahraouie et démocratique (RASD). Ces monodrames ont été sélectionnés parmi une cinquantaine d'œuvres retenues par le comité de lec-

ture, et ce sur des critères ayant trait à ce genre artistique, dont le texte théâtral, l'interprétation et la mise en scène. L'Algérie sera représentée à ce festival par trois œuvres, dont "Zigzag" de l'association "Bouderga", "la dernière halte" de la coopérative culturelle "Anis" et "Figures et souliers" de l'association "Rayane". Plusieurs œuvres seront également présentées au prochain festival, dont "la folie de l'amour" de la troupe du centre culturel et sportif de la jeunesse d'El -Menzah (Tunisie), "Rêves en suspens" du

théâtre d'El-Beida (Libye), "Revers des jours" de la troupe du centre des arts d'El -Hanager (Égypte). Les œuvres "Sultana" de la troupe théâtrale de la RASD, "El-Maâbar" (poste frontalier) du théâtre "Anil" de Palestine, "Passion" de la troupe théâtrale d'Irak, "Sabiya" (fillette) de la troupe Nezouza du Sultanat d'Oman ainsi que "le Rêve" de la troupe de Jordanie, figureraient au programme du festival. Outre des monodrames féminins de la troupe "Baha d'Ahwaz" (Iran), d'une troupe de Côte-

D'Ivoire et d'autres de théâtre de rue, cette manifestation sera rehaussée par la présence honorifique de troupes de Suède, Syrie, Mauritanie, Roumanie et Espagne. Le programme de cette manifestation culturelle prévoit également des ateliers de formation des amateurs du monodrame féminin, ayant trait à l'expression corporelle, la mise en scène, le théâtre de rue, l'écriture dramatique, la formation du comédien, la scénographie, en plus de communications sur l'art du monodrame.

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE À MÉDÉA 7 pièces sélectionnées pour décrocher la "grappe d'Or"

Sept pièces théâtrales sont en lice pour décrocher la "Grappe d'Or" de la 15^e édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), prévue du 30 juin au 5 juillet, sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre". Le comité de sélection du festival a retenu sept pièces théâtrales sur un total de 26 œuvres proposées par des troupes appartenant à des théâtres régionaux, des organismes culturels et à des associations culturelles, issus de différentes régions du pays. Les pièces en compétition pour dé-

crocher la "Grappe d'Or", prix du meilleur spectacle, sont "Wa akhiren" (Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh (Bejaia), "Ed-Doub" (l'Ours) produite par l'association "Massini" d'Adrar, "Khemis Ensa wa araba" (Cinq femmes et un chariot) du théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras, "Khoutoubate Kelb" (noces de chien) réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel avec le concours de l'association "Tiziri". Le commissariat du Fntc fait part

aussi de la sélection des pièces "El-Ain Bel Ain" (Oeil pour oeil) de l'association culturelle et de musique classique de Setif, "En-Nisf El-Akher" (l'Autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalate el waki" de Guelma et "El-Warta" (Embarras) de l'association "Chabab wa Founoun" de la ville de Tablat (Médéa). Cette nouvelle édition est une occasion également pour rendre hommage au parcours du journaliste-écrivain Ammar Yezli.

Ghardaïa : Dix femmes au foyer primées dans un concours de créativité littéraire

Dix (10) femmes au foyer, ayant participé à la 16^{ème} édition du concours des écrivaines et poétesses d'expression arabe et amazighe locale dédié à la créativité des femmes au foyer, ont été primées lundi. Initié annuellement par la radio régionale de Ghardaïa et El-Meniaa, en vue d'encourager les diverses œuvres poétiques, littéraires et autres essais, écrits soit en arabe ou en tamazight locale,

n'ayant pas fait l'objet d'une publication précédente, que ce soit en version imprimée ou numérique, ce concours a pour objectif de rendre un vibrant hommage à une pléiade de femmes de la région pour leur apport dans les domaines de la culture et de l'art et valoriser leurs talents. Cette manifestation culturelle vise à encourager les femmes à exprimer leur créativité et renforcer leur présence sur

la scène littéraire et poétique. Une lauréate a assuré que les multiples changements socio-culturels et économiques survenus dans le monde avec l'assistance des médias et des réseaux sociaux ont eu une répercussion sur la femme dans les contrées les plus lointaines, affirmant que la poésie et la prose lui donnent vie et lui permettent de s'affirmer et de s'élever. Les dix lauréates de ce concours ont reçu des attestations et des prix sous

forme d'un chèque bancaire et des livres. Au total, une quarantaine de femmes ont participé à cette édition du concours, avec des travaux en langues arabe et Tamazight déposés devant un jury. Près de 200 participantes ont été primées depuis la création de ce concours en 2010, a-t-on fait savoir en signalant aussi que 17 femmes ont édité leurs œuvres.

Tissemsilt : réception d'une bibliothèque de lecture publique dans la commune de Bordj Emir Abdelkader

Une bibliothèque de lecture publique a été récemment réceptionnée dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, dans la wilaya de Tissemsilt, réalisée dans le cadre du programme complémentaire de développement. Cette bibliothèque, conçue selon une architecture moderne, est composée de deux étages et comprend un espace de lecture, ainsi qu'une salle de conférences d'une capacité de 150 places, destinée à accueillir et organiser diverses activités au sein de cette commune. Également, l'établissement dispose d'un espace dédié à l'internet et d'un autre destiné aux activités des enfants. Cette nouvelle structure culturelle devra contribuer à la création de postes d'emploi dès sa mise en service prochaine, tandis que l'opération d'équipement de la bibliothèque et l'acquisition des livres nécessaires a été déjà lancée. Pour rappel, le secteur de la culture à Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de développement, d'autres projets, notamment la réhabilitation et l'équipement de la maison de la Culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem", au chef lieu de wilaya ainsi que l'étude pour la réalisation d'un musée sur le site du fort de Taza (commune de Bordj Emir Abdelkader), lequel constituait l'un des bastions de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française.

Dragons : réussit ses débuts et prend la tête au box-office

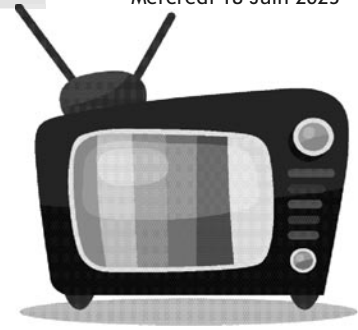
Dragon a réussi de beaux débuts pour sa sortie avec 83,7 millions de dollars de recettes, en tête du box-office nord-américain. Ce film familial des studios Universal et Dream-Works Animation raconte l'histoire d'une amitié entre un jeune viking nommé Harold (interprété par Mason Thames) et un dragon appelé Krokmou, reproduit en images de synthèse. Dragon devance, dans les salles de cinéma du Canada et des États-Unis, un autre remake en prises de vue réelles, Lilo & Stitch, qui reprend le film d'animation sorti en 2002. Cette adaptation fidèle explore la rencontre entre Lilo (Maia Kealoha), une orpheline hawaïenne solitaire de six ans, et Stitch (recréé en 3D), un extra-terrestre destructeur qui se fait passer pour un petit chien bleu et poilu. Le film engrange 15,5 millions de dollars pour sa quatrième semaine d'exploitation, pour un total de 860 millions de dollars de recettes au niveau mondial depuis sa sortie. Le scénario classique du triangle amoureux raconté dans Materialists prend la troisième place du box-office. Le film, avec Dakota Johnson, Pedro Pascal et Chris Evans enregistre 12 millions de dollars de rentrées pour son premier week-end. Tom Cruise, malgré ses cascades spectaculaires, perd un rang et arrive à la quatrième place avec le dernier volet de la saga Mission Impossible, qui engrange 10,3 millions de dollars à sa quatrième semaine. Cette superproduction, dont le budget avoisinerait les 400 millions de dollars, atteint plus de 500 millions de recettes au niveau mondial. Enfin, Ballerina est cinquième du classement. La jeune tueuse vengeresse, campée par une Ana de Armas très en forme, récolte 9,4 millions de dollars pour sa deuxième semaine d'exploitation.

Superman de James Gunn dévoile sa nouvelle bande-annonce

Warner Bros. Discovery et DC Studios ont diffusé la nouvelle bande-annonce de Superman réalisé par James Gunn avec David Corenswet. Trois ans après sa dernière apparition à l'écran et alors que le SnyderVerse a définitivement été enterré par Warner Bros., le super-héros en rouge et bleu doit enfin revenir en salles avec un nouveau film. Pour ce projet, James Gunn succède à Zack Snyder et gère maintenant tout l'univers cinématographique de DC Comics pour la Warner. Attendu cet été dans les salles du monde entier sous la bannière de Warner Bros. Pictures, ce nouveau chapitre mêle avec brio action épique, humour et émotion. Fidèle à l'esprit du personnage tout en lui insufflant une nouvelle dimension, Gunn peint un Superman guidé par la compassion et une foi inébranlable en la bonté de l'humanité. Une lecture audacieuse du mythe fondateur des super-héros, à la fois spectaculaire et profondément humaine.

TÉLÉ

VISION



TF1 Grey's Anatomy



21h10
Alors qu'il est à l'oeuvre sur la façade de l'hôpital, un laveur de vitre se retrouve en danger. En effet, suite à une rafale de vent, sa plateforme s'est violemment encastrée dans une fenêtre.

france-2 Une amitié dangereuse



21h10
Après avoir orchestré le meurtre de Concini pour mettre sur le trône Louis XIII, le duc Charles de Luynes épouse Marie de Rohan.

M Top chef



21h10
Les chefs continuent leur quête à la recherche des talents gastronomiques de demain. Le vainqueur pourra quant à lui ouvrir un restaurant provisoire dès le lendemain de sa victoire.

PARIS PREMIERE Capitaine Marleau



21h00
Le corps d'un adolescent est retrouvé non loin d'une ancienne mine d'or, six ans après sa disparition. Hervé Gerfaut, son père, en prison pour le meurtre de son épouse, parvient à s'évader.

Recherche Susan, france-4 désespérément



21h00
Roberta, femme au foyer dont la vie monotone lui semble pesante et peu inspirante. Pour échapper à son ennui conjugal, elle se plonge dans les petites annonces et devient fascinée par l'histoire d'une femme nommée Susan.

Chérie 25 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



21h05
Un homme est trouvé décédé de mort non naturelle. La police commence une enquête qui la conduit à arrêter un suspect, dénommé Blake.

TF1 SERIES FILMS Fast & Furious 7



21h10
L'histoire commence à Londres, où Deckard Shaw, un criminel déterminé, veille au chevet de son frère Owen, gravement blessé.

Brad Pitt pose une seule condition pour rejouer avec Tom Cruise au cinéma



Brad Pitt n'a pas eu la meilleure des relations avec Tom Cruise sur le tournage d'"Entretien avec un vampire". Mais il semble avoir tourné la page, puisqu'il assure être prêt à refaire équipe avec lui sur un nouveau projet. "Entretien avec un vampire" est l'un des films ayant permis à Brad Pitt d'acquiescer une notoriété internationale. Sorti en 1994, le long-métrage nous présente Malloy, un jeune journaliste qui questionne un homme mystérieux au visage pâle dans le San Francisco des années 90. Prénommé Louis, ce dernier n'est autre qu'un vampire qui vit depuis plusieurs siècles. Brad Pitt a donné la réplique à Tom Cruise dans "Entretien avec un vampire". Rapidement après le début du tournage du film, des rumeurs ont commencé à circuler sur des tensions entre les deux hommes. En 1995, Brad Pitt avait expliqué avoir été un peu dérangé par l'attitude de sa co-star. Il avait expliqué qu'en termes de personnalité, Tom Cruise était le Pôle Nord et lui le Sud. Malgré tout, il semble aujourd'hui prêt à retravailler avec lui. Présent lors de l'avant-première à Mexico de son nouveau film, F1, Brad Pitt a donné une interview. L'acteur s'est vu demandé s'il était prêt à collaborer de nouveau avec Tom Cruise. Et il a expliqué qu'il était partant, en posant toutefois une simple condition : Eh bien, je ne vais pas m'accrocher à un avion ou un truc comme ça. Donc quand il fera quelque chose à terre, alors oui. Brad Pitt fait ici référence aux cascades réalisées par Tom Cruise dans la saga Mission Impossible. L'interprète d'Ethan Hunt s'est accroché à des avions en plein vol à deux reprises ! D'abord dans le cinquième opus, Rogue Nation, puis dans le huitième, The Final Reckoning.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.quargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Sont à l'origine. 2 Agissait comme un produit amaigrissant. 3 Liquider pour liquider. 4 Loin.- Entre dans la botte... 5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide. 6 Loua un matricule. 7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière. 8 Dans une trilogie gaussienne géniale. 9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair. 10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales. 2 Cheville ou poignée. 3 Nous distinguons bien. 4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas. 5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio. 6 Stupéfiant.- Ville des olives. 7 Fête arabe.- Soupe populaire. 8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise. 9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne. 10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 1148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Thiols. 2 Fait dépenser ou dépecer. 3 Ne sont plus maîtresses chez elles. 4 Ne distinguent pas.- Evêque de Coutances. 5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ? 6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche. 7 Abeilles. 8 Dans le 11.- Petit clou. 9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là ! 10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou. 2 Bienvenue à la Chocolaterie. 3 Perroquets d'Allemagne. 4 Cuidier sous condition. 5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26. 6 Détective de Sladek.- Messenger de Platon.- Adverbe. 7 Limace à coquille. 8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide. 9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas. 10 Sinouhé le servit.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

50 morts et 1836 blessés

Cinquante personnes sont décédées et 1836 autres ont été blessées dans 1479 accidents de la route, survenus du 8 au 14 juin à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 4 morts et 53 blessés, suite à 47 accidents de la circulation, précise la même source.

BLIDA

Les organisateurs d'une traversée clandestine par mer arrêtés

Une association de malfaiteurs qui s'apprêtait à organiser une traversée clandestine par mer a été dernièrement démantelée par les services de la sûreté de wilaya de Blida, qui ont arrêté huit (8) individus, a indiqué un communiqué rendu public, hier, par ce corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé transfrontalier, les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Ouled

Yaïch ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté huit (8) suspects, avec la saisie d'équipements et moyens utilisés dans ce trafic, est-il ajouté dans le communiqué. Cette opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations sur des préparatifs en cours pour une traversée clandestine par mer, ce qui a permis l'arrestation du suspect principal et organisateur de l'opération, ainsi que des autres membres du réseau, âgés de 26 à 42 ans et résidant dans la wilaya. La perquisition du domicile du suspect principal a, également, permis la saisie d'une embarcation de pêche, un fusil de chasse, des projecteurs marins et des documents relatifs à la navigation maritime, selon la même source. Les suspects ont été déferés devant le parquet pour les chefs d'inculpation de "constitution

d'une association de malfaiteurs en vue de préparer un crime et trafic de migrants via un réseau criminel organisé, avec mise en danger de la vie d'autrui".

PORT D'ALGER

400.000 comprimés psychotropes saisis

Les services des douanes ont procédé à la saisie de 400.000 comprimés psychotropes de type "ecstasy" au port d'Alger, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). Les agents de l'inspection principale de fouille des voyageurs, qui relèvent de l'inspection divisionnaire

des douanes, dans le territoire de compétence relevant de la Direction régionale des Douanes Alger-port ont saisi, à la date du 1er juin 2025, lors du contrôle des voyageurs en provenance du port de Marseille (France), au niveau de la gare maritime du port d'Alger, 400.000 comprimés psychotropes de type Ecstasy, d'un poids total estimé à 179,5 kg", a précisé le communiqué.

Cette opération confirme, selon le communiqué, "l'efficacité des mécanismes de contrôle douanier sur le terrain, de même qu'elle reflète le haut niveau de vigilance et de discipline dont font preuve les agents des douanes, dans le cadre de la lutte contre toutes formes de contrebande, notamment le trafic illicite des substances psychotropes".

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:47	12:45	16:34	19:59	21:31

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	25

ALGERAC

Vers la remise d'un premier certificat d'accréditation à un organisme étranger

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) remettra, mercredi prochain, son tout premier certificat d'accréditation à un organisme étranger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'accréditation, indiquant mardi un communiqué d'ALGERAC. La remise officielle de ce certificat au profit d'un organisme mauritanien aura lieu lors d'une rencontre prévue le 25 juin, consacrée à la célébration de cette journée internationale. Selon la même source,

"cet acte témoigne de la reconnaissance croissante de l'expertise d'ALGERAC sur le plan international et traduit sa volonté de renforcer la coopération régionale, tout en promouvant les normes de qualité et de conformité au-delà des frontières nationales". Placée sous le haut patronage du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, cette rencontre se déroulera sous le thème : "Accréditation : renforcer les capacités des Petites et moyennes entreprises".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les sociétés d'importation appelées à fournir une liste de documents

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, lundi dans un communiqué, toutes les sociétés (personne physique et/ou morale) ayant effectué des importations dans le cadre des opérations de gestion et d'équipement durant l'année 2024 et le premier semestre 2025 à fournir une liste de documents à ses services avant le 31 juillet prochain. Il s'agit de fournir le bilan fiscal pour l'exercice 2024, visé par les services des impôts, les déclarations douanières (D10) relatives aux achats de biens importés en 2024 et durant le 1er semestre 2025, ainsi que les déclarations mensuelles du chiffre d'affaires (G50) pour le 1er semestre 2025. Entre autres documents à fournir, la liste des clients (ETAT 104) pour l'exercice 2024 et le 1er semestre 2025 visée par les services des impôts et le commissaire aux comptes, les factures d'électricité, de gaz et d'eau pour l'année 2024 et le 1er semestre 2025, ainsi que les sous-livrets des matières premières,

du produit final, des ventes et des stocks pour les opérations d'importation relatives à la gestion, et les sous-livrets liés à l'achat et aux stocks, à l'investissement et aux amortissements pour les opérations d'importation liées à l'équipement. Il s'agit aussi de l'état des cotisations des travailleurs auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) pour l'exercice 2024, l'état des cotisations auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), et d'une fiche technique des capacités de production théoriques et effectives visée par le commissaire aux comptes. Les documents en question doivent être envoyés via le courrier électronique dédié à cet effet, note le communiqué, précisant que "l'opération s'inscrit dans le cadre d'une approche réglementaire visant à renforcer les mécanismes d'accompagnement et à assurer l'efficacité des activités commerciales extérieures".

DON DE SANG

Le rôle des médias dans la sensibilisation souligné

L'Agence nationale du Sang (ANS) a souligné, lors de la distinction, hier à Alger, d'un nombre de journalistes, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des donneurs de sang, le rôle majeur des médias dans la sensibilisation à l'importance du don de cette matière vitale pour sauver les personnes qui en ont grand besoin. La directrice générale de l'ANS, Houria Touafidit, a salué le rôle "pivot" des médias dans la sensibilisation des citoyens au devoir de don de sang, afin de sauver la vie des personnes qui ont grand besoin de cette matière vitale. Pour sa part, le directeur de l'évaluation et des statistiques à

l'ANS, Mohamed Akrouf, a affirmé que grâce au rôle de sensibilisation joué par les différents médias, "plus de 721.000 poches de sang ont été collectées en 2024 au niveau national à travers 261 centres de transfusion sanguine", ce qui représente une hausse de 6,62% par rapport à l'année précédente. De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, a salué le rôle important des médias dans ce sens, à travers "l'ancrage de la culture du don de sang au sein de la société, et le soutien des campagnes de l'OMS à l'échelle régionale et nationale".

56E ÉDITION DE LA FIA

Le Sultanat d'Oman, invité d'honneur



Le Sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui ouvrira ses portes lundi prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Placée sous le slogan "Pour une coopération partagée et durable", cette édition est organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a indiqué mardi un communiqué d'Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFE). L'événement verra la participation d'entreprises nationales et étrangères opérant dans des secteurs stratégiques comme les industries agroalimentaire,

électrique, mécanique et de transformation, la sidérurgie, le bâtiment, les travaux publics et les services, selon la même source, qui précise qu'un espace de vente directe est prévu à cette occasion. Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur découle de "la dynamique qui caractérise les relations algéro-omanaises, notamment suite aux récentes visites échangées entre les dirigeants des deux pays, lesquelles ont été couronnées par la signature de plusieurs mémorandums d'entente dans différents domaines", souligne le communiqué. Considérée comme l'un des événements économiques internationaux majeurs, la FIA tend à mettre en valeur le développement de l'économie nationale et ses capacités de production

et à contribuer au renforcement des échanges commerciaux et professionnels en assurant un environnement favorable au partenariat et à l'investissement étranger direct dans divers secteurs. Le programme de la FIA prévoit une série de conférences portant notamment sur l'industrie, l'investissement productif et l'investissement touristique, ainsi que l'organisation d'un forum d'investissement, le 24 juin à l'hôtel Marriott (Alger), qui sera marqué par des panels sur les secteurs de la logistique, des industries de transformation et de la planification urbaine, dans le cadre du programme économique accompagnant la délégation omanaise. Les portes de la FIA seront ouvertes au grand public du 23 au 28 juin de 11H00 à 18H00.(APS)

RELIZANE

Le Moudjahid Abed Salmi inhumé à Mazouna

Le Moudjahid Abed Salmi, qui s'est éteint à l'âge de 92 ans, a été inhumé au cimetière de Mazouna (wilaya de Relizane), a indiqué, hier, la direction locale des Moudjahidine et Ayants-droit. La cérémonie d'inhumation du défunt a eu lieu dans la soirée de lundi, en présence des autorités locales de la daïra de Mazouna, de membres de la

famille révolutionnaire, de cadres de la direction précitée, ainsi que d'une foule de citoyens, a indiqué la même source. Né en 1933 dans la région de Mazouna, le Moudjahid Abed Salmi avait rejoint, en 1956, les rangs de l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) dans la 4ème zone de la wilaya V historique, selon

la même direction. Le wali de Relizane, Kamel Berkane, ainsi que le directeur des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya, Noureddine Benherchache, ont adressé des messages à la famille du défunt, exprimant leurs sincères condoléances et leur profonde compassion, selon la même source.